



St Martin le Noeud

Envoyé en préfecture le 24/06/2023
Reçu en préfecture le 24/06/2023
Publié le
ID : 060-216005793-20230624-A_16_2023-AU



DECLARATION DE DEMARCHAGE

Conformément à l'arrêté municipal du 24 juin 2023, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD **15 jours** avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la Commune pour démarcher les particuliers.

Document à retourner à la

Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD 3 rue de la Mairie 60000 SAINT MARTIN LE NŒUD

ou par courriel à accueil@stmartinlenoeud.fr

Déclarant			
Dénomination sociale :			
Numéro SIRET :			
adresse	N° :	Rue :	
	Code postal :	Ville :	
Nom :	Prénom :		
Date de naissance :	Lieu naissance :		
Téléphone portable :	Mail :		
Démarchage			
Objet du démarchage :			
période	Du :	Au :	inclus
Démarcheurs			
1. Nom :	Prénom :		
Immatriculation véhicule :	Secteur :		
Téléphone portable :	Mail :		
2. Nom :	Prénom :		
Immatriculation véhicule :	Secteur :		
Téléphone portable :	Mail :		

3. Nom :	Prénom :
Immatriculation véhicule :	Secteur :
Téléphone portable :	Mail :
4. Nom :	Prénom :
Immatriculation véhicule :	Secteur :
Téléphone portable :	Mail :

Pièces à fournir :

- extrait de k-bis cartes professionnelles des agents exerçants
 cartes nationales d'identité valides certificats d'immatriculation des véhicules

Observations : (réservé à la Mairie de St Martin le Nœud)

--

Le Déclarant
Date :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Réservé à la Mairie de SAINT MARTIN LE NOEUD
Date :
Signature et cachet

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD pour la gestion des demandes et le respect des règles de la vente à domicile appelée « porte à porte ».

Elles sont conservées pendant un an et sont destinées aux services de la Mairie, de la Gendarmerie Nationale et de la Direction Départementale de Protection des Populations.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier.

Vous pouvez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de Monsieur le Maire : en Mairie 3 rue de la Mairie 60000 SAINT MARTIN LE NŒUD.